



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE COMITE SYNDICAL  
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2025 A 18 H 30**

Le Comité syndical :

**POINT 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 OCTOBRE 2025**

**APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 octobre 2025.

**POINT 2 – ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2026**

**A l'unanimité :**

- **APPROUVE** la proposition de créer un RPI « concentré » au groupe scolaire « Les Orchidées »,
- **PROPOSE** d'inclure la commune de Bergholtz,
- **DIT** qu'en cas de refus de la commune de Bergholtz, le SIVOM n'acceptera pas de RPI « dispersé »
- **CHARGE** le Président de transmettre la décision à l'Inspection académique et à la mairie de Bergholtz.

**POINT 3 – CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE ARCHIVISTE ITINERANTE PAR LE CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN**

**A l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'intervention de l'archiviste pour une mission de 3 jours ;
- **AUORISE** le Président à signer tous les documents.

**POINT 4 – DIVERS – HORS DELIBERATION**

M. le Président donne quelques informations concernant :

- la demande d'agrément pour un service civique a fait l'objet d'un refus,
- les modalités de soutien financier à l'école de musique de la Région de Guebwiller ont changé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19 h 40.



Le Président :  
André WELTY

Orschwihr, le 8 décembre 2025

Affiché et publié sur le site internet du siège social le 8 décembre 2025